

L'Agence nationale des services à la personne (ANSP) présente ses orientations stratégiques

Paris, le 7 juillet 2011 – Le Conseil d'Administration, présidé par Laurent Hénart, a échangé sur les axes stratégiques de l'ANSP.

L'ANSP aide le secteur à relever les défis stratégiques qui se présentent vis-à-vis des consommateurs, des employeurs et des salariés. Pour les relever et apporter des solutions aux grands enjeux sociétaux, l'ANSP entend se mobiliser ainsi que ses partenaires autour de cinq axes prioritaires :

✓ **Consolider le modèle économique, favoriser l'innovation et la qualité**

L'ANSP travaille avec l'ensemble des acteurs du secteur pour les accompagner dans la structuration de l'offre et soutenir les actions de R&D et d'innovation.

✓ **Développer les compétences des intervenants notamment par le recours à l'alternance et le développement de la VAE**

La qualité des services et la qualité de l'emploi passent aussi par le développement des compétences des intervenants. En développant l'alternance, l'ANSP répond à la fois à la problématique de l'insertion des jeunes et à celle d'une offre de formation adaptée pour ces métiers.

✓ **Promouvoir la performance et son évaluation**

L'ANSP souhaite consolider et amplifier les travaux sur les indicateurs de performance des services à la personne, notamment en lien avec les questions d'évaluation et de financement.

✓ **Apporter la contribution des services à la personne au maintien à domicile**

A l'heure du débat sur la dépendance, les services à la personne doivent contribuer à satisfaire les attentes des Français qui souhaitent vieillir chez eux. Le maintien à domicile ne peut se faire que si les conditions de l'offre de services et la qualité sont encouragées et garanties.

✓ **S'appuyer sur la recherche universitaire**

La création de partenariats avec des centres de recherche permettra de renforcer la compréhension du secteur, de ses évolutions, de son intégration dans la société française.

Olivier Wickers, directeur général de l'ANSP déclare : « En mettant en place ces différents axes, l'ANSP continue de remplir les missions qui lui sont confiées en apportant des solutions pour les grands enjeux sociétaux comme la lutte contre le chômage, la dépendance, l'élévation des qualifications, le développement économique. »

CONTACTS PRESSE

Agence nationale des services à la personne : Sarah Cassone - 01 53 95 56 73 / 06 30 51 59 35 - sarah.cassone@servicesalapersonne.gouv.fr
Image7 : Priscille Reneaume - 01 53 70 74 61 - preneaume@image7.fr